

Languedoc-Roussillon

### Agréo : une charte **pour concilier** viticulture et protection de la ressource en eau

**Le réseau de distributeurs Agrosud et la société d'expertise en agronomie et environnement Envilys (34) se sont associés dans la mise en œuvre de la charte Agréo "pour la protection de notre ressource en eau".**

Envilys fournit l'outil scientifique (la méthode Indigo développée par l'Inra) pour analyser et quantifier, à l'échelle de chaque parcelle d'une exploitation, l'impact environnemental des pratiques viticoles. Ensuite, après ce

diagnostic, Agrosud, via son réseau de conseillers sur le terrain, propose des solutions techniques et opérationnelles pour préserver l'environnement (bandes enherbées, changement de pratiques de traitement, etc.). Avec cette charte, l'agriculteur, volontaire, s'engage sur plusieurs années dans une démarche de progrès et d'amélioration continue de ses pratiques culturales. Au cours de la campagne 2006, onze viticulteurs ont participé à la phase pilote

de mise en œuvre de cette charte qui vient compléter les démarches de qualité de production déjà existantes comme l'agriculture raisonnée. "C'est une première, personne n'avait encore communiqué sur ses bonnes pratiques vis-à-vis de la gestion de l'eau", rappelle Antoine Talhouk, directeur d'Agrosud. Un atout supplémentaire à faire valoir dans une situation économique particulièrement tendue pour la filière vitivinicole de la région Languedoc-Roussillon. **D.C.**



Des diagnostics agri-environnementaux, à la parcelle.